

NOTRE VISION DES MARCHÉS : QUELLES PERSPECTIVES APRÈS LE BREXIT ?



**Notre vision des marchés :
quelles perspectives après le Brexit ?**

Mercredi 20 juillet 2016
11h30

INTERVENANT :
Didier SAINT-GEORGES
Managing Director et
Membre du Comité d'Investissement



Carmignac - Notre vision des marchés : quelles perspectives après le Brexit ?

Didier Saint-Georges, Managing Director et Membre du Comité d'Investissement

Play | 37 mins

Participez à notre prochaine conférence en ligne avec Didier Saint-Georges, qui présentera notre vision des marchés et fournira un résumé de notre stratégie d'investissement globale. Vous aurez la possibilité de poser vos questions tout au long de la conférence, elle seront traitées en fin de présentation.



- Start time (CET): Mercredi 20 juillet 2016 - 11:30 - - End time (CET): Mercredi 20 juillet 2016 - 12:30 -

Mercredi 20 juillet 2016 11h30

Intervenant: Didier Saint-Georges, Managing Director et Membre du Comité d'Investissement

Cette conférence est publique et enregistrée, vous aurez ainsi la possibilité de la réécouter à votre guise.

Veuillez noter que vous devez vous enregistrer à [BrightTALK™](#) pour pouvoir accéder à la conférence. Pour suivre la conférence, vous devrez disposer de la dernière version d'Adobe Flash, d'un casque audio ou de haut-parleurs et d'une connexion Internet fiable.

ASSOCIES

Notre vision des marchés : Variations sur le thème de



l'équilibre

05.07.2019



Notre vision des marchés : équilibre des forces

10.04.2019



Carmignac Sécurité: stratégie et perspectives à venir

28.02.2019

Informations légales

Les informations présentées ci-dessus ne constituent ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Ces informations peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). L'accès aux Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Ils ne peuvent notamment être offerts ou vendus, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Les Fonds présentent un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans les DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Les prospectus, DICI, et rapports annuels des Fonds sont disponibles sur ce site et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Les DICI doivent être remis au souscripteur préalablement à la souscription.